

GESTION RAISONNÉE ET DURABLE

C'est maintenant devenu une expression banalisée. Pour ce qui est des produits de la mer, cela signifie que les pêcheries peuvent exister sur le long terme sans compromettre la survie des espèces ou la santé de l'écosystème environnant.

L'Alaska fixe l'étalon or mondial de la gestion de la ressource par son approche précautionneuse.

COMMENT LES PÊCHERIES D'ALASKA SONT GÉRÉES

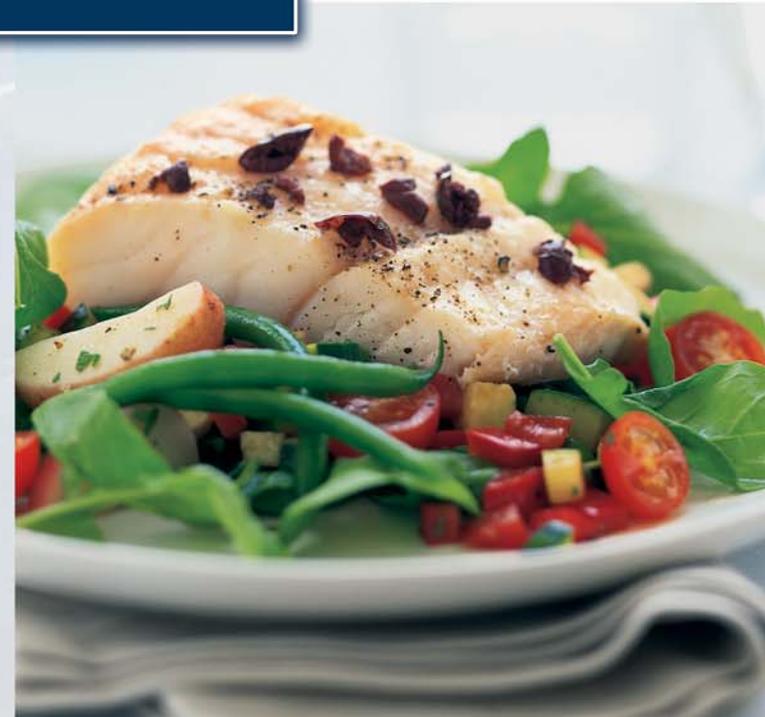
Tous les produits de la mer d'Alaska sont sauvages et tous sont durables. Contrairement à beaucoup d'autres pêcheries dans le monde, les pêcheries d'Alaska sont gérées de façon à être protégées de la surpêche, de la dégradation de l'habitat et de la pollution. En pratiquant pro activement une pêche saine, sauvage et durable, l'Alaska a su conserver et protéger ses produits de la mer de qualité pour les générations futures

Les principales pêcheries en Alaska sont :

- LE SAUMON SAUVAGE (royal, rouge, argenté, keta et rose)
- LES POISSONS DE FOND (Cabillaud du Pacifique, Black Cod, Colin d'Alaska, Sole)
- FLÉTAN DU PACIFIQUE
- CRABES (royal, crabe des neiges et dungness)

Depuis 1959, lorsque l'Alaska est devenu un état et a pris en charge la gestion de ses pêcheries, la constitution a exigé que " les poissons soient utilisés, développés et maintenus selon un principe soutenu de rendement durable ". L'Alaska est le seul état qui ait écrit de telles mesures de conservation dans sa constitution.

L'Alaska a mis en place un ensemble de méthodes exhaustives de gestion qui ne sont pas largement pratiquées dans le reste du monde. Grâce à chaque aspect de sa pêche strictement réglementé, étroitement surveillé et rigidement imposé depuis presque cinq décennies, les pratiques couronnées de succès de la gestion de l'Alaska sont considérées comme un modèle de gestion durable pour le monde entier.



A school of salmon swimming in clear blue water. The fish are seen from above, moving in various directions. The water is bright blue with some white foam or bubbles. The background is a light, hazy blue.

TELLEMENT À PROTÉGER

L'Alaska est l'une des sources les plus abondantes de poissons sauvages au monde qui vivent leur cycle de vie naturel et se nourrissent d'une alimentation marine naturelle.

Site éloigné avec une faible population (un peu plus de 670 000 habitants en 2006, soit une personne pour 2,6 km²), l'Alaska possède l'un des environnements marins les plus propres et les plus naturels sur terre.

En Alaska, protéger à la fois le futur des stocks halieutiques et l'environnement a la priorité sur la pêche commerciale. La clé est la suivante : En premier lieu et c'est le plus important, l'Alaska adopte une approche de précaution pour faire en sorte que les besoins des stocks et l'écosystème soient satisfaits. En fait, aucune espèce de produits de la mer de l'Alaska n'a jamais été répertoriée comme espèce en danger dans la liste des espèces en voie de disparition. Cette démarche s'améliore constamment à mesure que la recherche évolue.

La légation à l'état de la gestion des pêches durables est la preuve de l'expérience professionnelle montrée par l'Alaska dans la gestion efficace de la ressource, la confiance dans les dernières recherches scientifiques, et la conformité aux normes internationales et notamment celles de la FAO. Les procédures de gestion exemplaires de la pêche en Alaska sont également caractérisées par un degré peu commun de collaboration entre les organismes de l'état, fédéraux et internationaux qui sont chargés de protéger la ressource. Ceci est soutenu par des lois et des politiques strictes d'application avec une participation publique et une transparence qui donnent à l'état une crédibilité internationale importante.

EFFICACITÉ HISTORIQUE

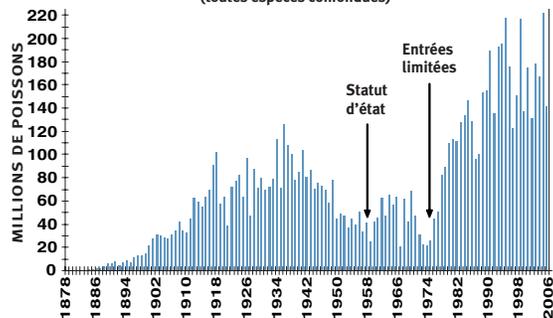
Le record de l'efficacité de la gestion à long terme des pêcheries d'Alaska est pratiquement inégalé dans le monde.

En fait, aucun stock de saumons et aucun stock de poissons de fonds ne sont répertoriés comme surpêchés, selon le dernier rapport sur “ la situation des pêcheries américaines ” qui est publié chaque année par le Service National des Pêches Marines (NMS) *. Les deux seuls stocks de crabes qui sont classés “surpêches” ont été fermés à toutes les pêches depuis plusieurs années, afin de permettre aux stocks de se reconstruire.** Les pêcheries de saumons d'Alaska représentent un exemple saisissant de l'efficacité historique de la méthode pratiquée par l'Alaska. La pêche commerciale du saumon se pratique dans les eaux de l'Alaska depuis plus de 100 ans, mais ce n'est qu'en 1959 lorsque l'Alaska devint un état des Etats-Unis que l'Alaska fut légalement en mesure de gérer ses pêcheries de saumons. En fait, le désir d'améliorer la gestion des pêches était l'une des forces principales d'entraînement derrière le mouvement qui souhaitait devenir un état.

Une fois l'Alaska devenu un état, grâce à une meilleure gestion, les remontées de saumons ont augmenté. Puis, de plus en plus de participants étant attirés par la pêche, les volumes pêchés ont à nouveau baissé pendant plusieurs années. L'Alaska a alors pris la décision d'instituer son programme “d'entrées limitées” (limitation des permis) au milieu des années 70, limitant ainsi le nombre de pêcheurs pour chacune des pêcheries.

D'autres initiatives de gestion ont été entreprises durant cette période. Parmi celles-ci, la création des premières écloséries de saumons d'Alaska, destinées à repeupler les stocks de saumons et amortir les fluctuations de population. Résultant d'une gestion efficace, les pêches de saumons d'Alaska ont augmenté bien au-delà des niveaux historiques. Ces pêches abondantes n'étaient pas simplement des gains à court terme — Depuis plus de trois décades, l'Alaska enregistre d'abondants retours de saumons.

PÊCHERIES COMMERCIALES DE SAUMONS DE 1878 À 2006
(toutes espèces confondues)

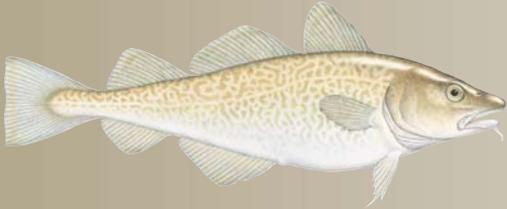


* Pour comparer les évaluations des pêcheries d'Alaska effectuées par NMFS comparées à d'autres pêcheries aux États-Unis voir le site www.nmfs.noaa.gov/kfa/domes_fish/StatusofFishes/2006/2006RTCFinal_Report.pdf — ** Le Crabe royal des îles Pribilof et de l'île de St. Matthew.

GESTION DE LA RESSOURCE



L'Etat de l'Alaska considère les produits de la mer comme une ressource naturelle précieuse et l'industrie de la pêche comme un élément vital de son économie.



L'Alaska est pionnier aux États-Unis pour la gestion efficace et exhaustive de la ressource, l'assurance qualité et la conservation, faisant en sorte que les produits de la mer de l'Alaska restent les meilleurs au monde pour les générations futures.

Le système de gestion des pêcheries d'Alaska a été spécifiquement conçu pour permettre un rendement durable et raisonné maximum sans compromettre l'intégrité de l'environnement et de l'économie. Les principales pêcheries de l'état (saumons, poissons de fond, flétans et crabes) sont gérées par différentes agences de l'état ou du gouvernement fédéral. Au sein de chacune des pêcheries, différentes entités sont responsables de la recherche scientifique, de l'application des règles et politique/allocation. Chaque agence a les mêmes objectifs, stratégies et méthodes, utilisant une approche de précaution pour la gestion des pêcheries. Cependant, il y a une séparation claire entre l'autorité primaire pour la conservation et l'autorité chargée de l'allocation de la ressource. Aucune agence ne jouit d'une autorité complète ; elles travaillent en collaboration. C'est l'une des forces du système de gestion des pêcheries de l'état d'Alaska.

LA STRUCTURE DE GESTION

LE SAUMON est géré par l'état d'Alaska.

- Le Département de Alaska of Fish & Game (ADFG ou Département) est responsable de la conservation et de la gestion
- Le Alaska Board of Fisheries (BoF ou Board) est chargé des mesures politiques et des allocations

LES POISSONS DE FOND sont gérés par les autorités fédérales.

- Le National Marine Fisheries Service (NMFS, également appelé NOAA Fisheries) est responsable de la conservation et de la gestion
- Le North Pacific Fishery Management Council (NPFMC) est responsable des mesures politiques et des allocations

LE FLÉTAN est géré par un accord international de coopération entre le gouvernement américain et le Canada.

- La Commission International du Flétan du Pacifique (IPHC), est une commission bilatérale composée de membres des États-Unis et du Canada responsable

de la conservation et de la gestion, travaillant en étroite collaboration avec le North Pacific Fishery Management Council (NPFMC) pour les quotas

LES CRABES sont gérés par un accord entre les organismes de l'état et fédéraux.

- Le Département de l'Alaska de Fish & Game (ADFG) est responsable de la conservation et de la gestion
- Le North Pacific Fishery Management Council (NPFMC) est responsable des politiques et allocations

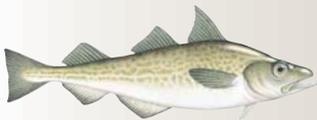
En outre, chaque pêcherie est protégée par une agence désignée pour faire appliquer les règles :

- **SAUMON** : Alaska Wildlife Troopers, (Les "gardes forestiers" de l'Alaska)
- **POISSONS DE FOND et FLÉTAN** : Les services nationaux de Marine Fisheries (NMFS)
- **CRABE** : Collaboration entre le National Marine Fisheries Service (NMFS) et le Département de l'Alaska Fish & Game (ADFG)

GESTION DES PÊCHERIES D'ALASKA PAR LES ORGANISMES FÉDÉRAUX ET INTERNATIONAUX ET DE L'ÉTAT



SAUMON
Gestion de l'état



POISSONS DE FONDS
Gestion du Gouvernement fédéral



FLETAN
Gestion internationale
U.S. et Canada



CRABE
Gestion collaborative état
et gouvernement fédéral

**CONSERVATION
ET
GESTION**
(incluant la recherche
scientifique)

Alaska Department
of Fish & Game
(ADFG)

National Marine
Fisheries Service
(NMFS)

International Pacific
Halibut Commission
(IPHC)

Alaska Department
of Fish & Game
(ADFG)

**POLITIQUE ET
ALLOCATION**

Alaska Board
of Fisheries
(BoF)

North Pacific
Fishery
Management
Council
(NPFMC or Council)

INTERNATIONAL –
International Pacific
Halibut Commission
(IPHC)

North Pacific
Fishery
Management
Council
(NPFMC or Council)

NATIONAL –
North Pacific Fishery
Management Council
(NPFMC)

**APPLICATION
DES LOIS**

Alaska Wildlife
Troopers

National Marine
Fisheries Service
(NMFS)

National Marine
Fisheries Service
(NMFS)

National Marine
Fisheries Service
(NMFS) and Alaska
Department of
Fish & Game (ADFG)

LES MÉTHODES DE GESTION DES PÊCHES

En utilisant diverses méthodes de gestion qui sont peu pratiquées ailleurs dans le monde, les pêcheries d'Alaska sont reconnues universellement comme un modèle de gestion durable.

Les services du National Marine Fisheries et le Département de l'Alaska Fish & Game utilisent une vaste palette de méthodes et techniques pour la gestion des pêcheries, mais tous deux considèrent que les TACs et les remontées sont les limites au-delà desquelles la pêche doit être stoppée (voir Estimation des stocks et Etablissement des Quotas). Avant que ces limites ne soient atteintes, la pêche est limitée et réglementée de plusieurs façons.

Un processus appelé « inefficacité réglementée » est le plus important et fondamental de ces techniques opérationnelles de gestion des pêcheries. Pour chacune des pêcheries dans le monde, la capacité de pêche de la flotte est de plus en plus efficace, accroissant de ce fait la pression sur les stocks. Le nombre de bateaux augmentent, leur capacité de pêche s'améliore, ils sont plus grands, plus rapides, et plus puissants. Les équipements électroniques pour détecter les poissons deviennent de plus en plus sensibles et précis. Le matériel de pêche tel que les filets, les treuils et les cordes sont plus résistants.

Le problème est que le nombre de poissons est limité. La nature limitée des stocks halieutiques combinés avec les améliorations de l'efficacité de la pêche et le nombre croissant de pêcheurs, mènent très souvent à une situation de surpêche. En Alaska, une démarche a été de réguler le rendement des pêcheurs par des méthodes telles que :

- **Durée et zones de fermeture.** Ces méthodes permettent de pêcher pendant certaines périodes ou dans certaines zones, mais pas dans d'autres.
- **Limitation de la taille des bateaux.** La taille des bateaux est limitée pour certaines pêcheries ; par exemple la taille des bateaux qui pêchent le saumon à Bristol Bay est limitée à 32 pieds.
- **Restriction de l'utilisation du matériel de pêche.** En principe il y a des limites pour chacune des pêcheries, la taille, la forme et l'utilisation de chacun des attirails.
- **Interdiction de certains attirails.** Certains types d'attirails sont totalement interdits, tels que les palangres pour les pélagiques, les filets maillants dérivants, et les trappes à poisson.



Une autre démarche de l'Alaska est de limiter le nombre de pêcheurs pour une pêche donnée.

Communément appelé " limitation des permis ", en Alaska, le terme " entrée limitée " est utilisé car il limite le nombre de pêcheurs qui peuvent avoir accès à une pêche. En Alaska, grâce à l'entrée limitée, les pêcheries de saumons sont à l'abri d'un nombre excessif de pêcheurs, et de ce fait moins difficiles à contrôler que ne le serait une pêche sans restriction. Le même système de limitations de permis est en place pour le cabillaud du Pacifique géré par le gouvernement fédéral.

Une approche additionnelle pour la gestion des pêches est la rationalisation- également appelée gestion " basée sur les droits " - qui a trait à la rationalisation économique : l'octroi de la propriété d'une fraction d'un TAC annuel. Certaines pêcheries d'Alaska ont été rationalisées : dans la mer de Béring / les îles aléoutiennes (BSAI) les pêcheries de colin

d'Alaska, flétan, black cod et la plupart des pêcheries de crabe royal et crabe des neiges dans la BSAI. D'autres sont en cours. Tous les plans de rationalisation incluent des quotas individuels de pêche (IFQs) pour les pêcheurs et certains d'entre-eux incluent des quotas pour les transformateurs.

Les pêcheries peuvent être modifiées " en saison ", pour s'adapter à la réalité de remontées, du temps, et autres paramètres. Dans les pêcheries fédérales, une pêche peut être limitée, modifiée ou arrêter à la fois, si le niveau prédéterminé de prises accidentelles est atteint (voir Réduction des Prises Accidentelles). Pour les pêcheries de saumons gérées par l'état, les gestionnaires peuvent ouvrir et fermer la pêche en fonction " du taux de remontée ", le nombre de saumons retournant vers leurs rivières natales.



ÉVALUATION DU STOCK
ET ÉTABLISSEMENT DES QUOTAS

Dans le système de gestion des pêcheries d'Alaska, l'utilisation des dernières recherches scientifiques disponibles est essentielle pour déterminer à la fois le nombre et la santé de chacune des espèces.

National Marine Fisheries Service, et la Commission Internationale du Flétan du Pacifique effectuent des recherches et analyses sur les ressources halieutiques dépendant de leur autorité – respectivement saumon, poissons de fond, crabes et flétan- pour arriver à déterminer de manière scientifique la disponibilité de la ressource donnée.

De plus des recherches sont menées sur les facteurs climatiques, environnementaux et socio-économiques qui affectent les pêcheries. Dans tous les cas, les études prennent en compte les effets de l'écosystème sur le stock et, l'impact des stocks et des pêcheries sur l'écosystème.

Dans le cas des poissons de fond, flétan et la plupart des crabes, ce processus amène à déterminer les prises totales autorisées (TAC) et autres mesures utilisées pour gérer les pêcheries.

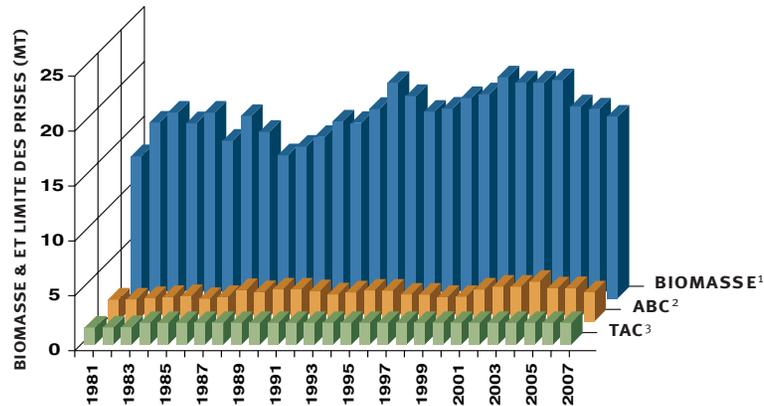
Les saumons doivent être gérés différemment.

Dans toutes les rivières, où ils retournent pour pondre, chaque stock a des caractéristiques uniques - contrairement

aux poissons de fond, comme le colin d'Alaska de la mer de Béring et des îles Aléoutiennes, qui peuvent être étudiés et projetés comme un stock.

Chaque "remontée" de saumons dans une rivière particulière doit être comprise, projetée et gérée comme une seule unité, sans aucun lien avec les autres remontées de saumons dans cette même rivière, ou dans les rivières proches. Au fil des années, depuis que l'Alaska est devenu un état, le Département de l'Alaska Fish & Game a compilé des banques de données exhaustives sur les remontées de saumons. Les scientifiques du Département utilisent ces données, plus les évaluations en saison des remontées (nombre de poissons), pour fixer les objectifs dits d'escapement pour les pêcheries. "Escapement" signifie le nombre annuel estimé de poissons reproducteurs qui échapperont à la capture dans une pêcherie. Atteindre l'objectif d'escapement est la priorité des gestionnaires des pêches.

POISSONS DE FOND DANS LA MER DE BERING / ILES ALÉOUTIENNES (BSAI) LIMITES DES PRISES 1981-2007



SOURCE: North Pacific Fishery Management Council

¹ Biomasse : quantité totale de poissons dans la BSAI

² Prises biologiquement acceptable (ABC) : maximum de la fraction de la biomasse qui peut être pêchée ; toujours une TRÈS petite fraction de la biomasse totale

³ Prise totale allouée : maximum des ABC qui peut être légalement pêché, presque toujours moins que les ABC, JAMAIS plus

Contrôler les quantités de poissons pêchés en établissant des quotas est une des mesures de gestion fondamentale qui a prouvé son efficacité pour prévenir la surpêche. Les dispositifs de ce système des quotas sont les prises totales allouées (TAC) pour les poissons de fond, le flétan et la plupart des crabes, et les échappées de saumons pour une remontée. Dans chaque cas, la priorité première est d'assurer la gestion durable sur le long terme de la pêcherie.

Le processus annuel de l'évaluation des stocks et l'établissement des quotas (parfois appelé développement de la stratégie de pêche) sont liés. Le but du développement de la stratégie de pêche est de fournir un ensemble de règles de contrôle pour faire fonctionner les pêcheries et l'objectif de l'estimation du stock est d'utiliser les meilleures informations scientifiques disponibles pour déterminer l'état de la population. Ce processus demande un examen à des multiples niveaux, prévoyant une séparation claire entre les décisions de conservation et d'allocation.

Une note sur les Prises Totales Acceptables :

Total Allowable Catches (TACs)

Toutes les organisations chargées de la gestion des pêcheries dans le monde fixent les TACs — et pas seulement le Conseil de gestion des Pêcheries du Pacifique Nord en Alaska. Cependant, très peu d'agences utilisent ces TACs comme des limites de pêche inviolables ; ce ne sont pas des "hard TACs". Dans beaucoup d'autres parties du monde, lorsque les TACs sont atteints, l'agence gestionnaire ne dira pas à la flotte d'arrêter de pêcher ; elle réduira simplement la pêche en imposant des limites sur les quantités débarquées, le nombre de jours en mer, les zones de pêche, et/ou tailles des attirails.

Mais dans le Pacifique Nord, lorsque qu'un TAC est atteint, le North Pacific Fishery Management Council ordonne l'arrêt de la pêche. Ce qui est beaucoup mieux et c'est une autre des forces du système de gestion des pêcheries d'Alaska.

RÉDUCTION DES PRISES ACCIDENTELLES

Des programmes importants et efficaces de réduction des prises accidentelles sont mis en place pour toutes les pêcheries d'Alaska

Prises annexes, également appelées “ prises accidentelles ”, signifie la capture involontaire d'espèces non ciblées et peut inclure d'autres espèces de poissons, des mammifères marins ou des oiseaux de mer.

Dans les pêcheries de poissons de fond, “ les espèces interdites ” incluant le saumon, le flétan, le hareng, la truite, le crabe royal et le crabe des neiges ne doivent pas être gardées à bord d'un bateau de pêche. Lorsqu'une quantité prédéterminée des espèces interdites est capturée, la pêche de l'espèce ciblée est fermée, que le quota total autorisé soit atteint ou non. C'est une règle très stricte qui encourage vivement les professionnels à “ pêcher proprement ”, réduisant ainsi la prise accidentelle d'espèces interdites.

Dans le cas des mammifères marins, les biologistes et les équipes de National Marine Fisheries (NMFS) administrent les différents accords : l'acte pour la Protection des Mammifères Marins, l'Acte pour les Espèces en Danger, l'Acte pour les Phoques à Fourrure, et l'acte

Magnuson-Stevens pour la conservation et la gestion des pêches (MSFCMA). Ils travaillent avec les autres bureaux de NMFS et le North Pacific Fishery Management Council pour mettre en place des mesures de réglementation et de gestion pour protéger, conserver et restaurer des populations.

De plus, tous les bateaux qui ont un permis pour pêcher directement le cabillaud du Pacifique ou le colin d'Alaska doivent participer au programme Office Vessel Monitoring System de National Marine Fisheries Service, qui transmet par satellite, la localisation de chaque bateau au bureau de NMFS chargé de l'application des lois (OLE). Cette exigence est nécessaire pour surveiller les restrictions de pêche dans les zones de protections et d'alimentation des lions de mer Steller (Steller Sea lions). L'industrie de l'Alaska et NMFS se sont activement employés à régler les prises accidentelles d'oiseaux de mer dans les lignes de pêche au large de l'Alaska depuis 1989, travaillant en coordination avec les agences et organisations locales, régionales, nationales et internationales et les experts.

COLLABORATION

L'Alaska maintient une séparation claire et inviolable entre la conservation et l'allocation.

L'histoire démontre que l'utilisation humaine des ressources de l'Alaska est durable. La collaboration entre les diverses agences de gestion de l'état et du gouvernement fédéral est l'une des raisons qui fait que le système marche si bien, même si dans le même temps ces agences maintiennent une claire et inviolable séparation entre conservation et allocation.

L'acte de Conservation et de gestion dit Magnuson-Stevens Act donne au gouvernement fédéral des Etats-Unis autorité pour gérer les pêches dans les eaux territoriales américaines qui s'étendent jusqu'à 200 miles nautiques des côtes. L'Etat de l'Alaska a autorité pour gérer les pêcheries dans les eaux "intérieures" de l'état qui se trouvent généralement à l'intérieur de 3 miles nautiques de la ligne côtière. Les eaux, au-delà des 200 miles, appelées "haute mer" sont internationales.

En fait, la collaboration entre l'état et le gouvernement fédéral est fréquente. Par exemple, le commissaire du Département de Alaska Fish and Game siège avec un droit

de vote permanent au North Pacific Fishery Management Council. Le Conseil et le Bureau des Pêches d'Alaska Board of Fisheries ont une réunion formelle commune au moins une fois par an et la coordination informelle fait partie de la routine. En raison de leurs vifs intérêts respectifs pour la conservation des pêches et leur adhésion au principe précautionneux de la gestion de la pêche, toutes les parties considèrent cette coopération essentielle.

La coopération internationale dans la gestion des pêcheries d'Alaska est également une chose qui va sans dire. Chaque année, les scientifiques canadiens et américains de la Commission Internationale du Flétan du Pacifique (IPHC) fixent les prises totales autorisées pour la saison à venir et répartissent les volumes aux zones de pêche statistiques en fonction des capacités de production des stocks dans ces zones. Pour les pêcheries de flétan au large des côtes de l'Alaska, l'allocation de ces TAC spécifiques à des zones est faite par l'Alaska Board of Fisheries et le North Pacific Fishery Management Council.



TRANSPARENCE ET
PRISE DE DÉCISIONS PUBLIQUES

Une fois que le processus d'allocation commence, cela devient une arène pour un rigoureux et virulent examen public

Les agences responsables des politiques et allocations sont structurées de telle façon que les décisions de conservation des pêcheries sont prises par des équipes de scientifiques, sans apport ou interférence des pêcheurs ou autres parties prenantes.

Une fois les décisions de conservation prises, le bureau des pêcheries d'Alaska et le Conseil de la gestion des pêcheries du Pacifique Nord déterminent les allocations et prennent les décisions de gestion. Les deux étapes de prises de décision sont clairement séparées.

Les parties prenantes dans l'industrie de la pêche et le public peuvent assister aux réunions concernant les revues scientifiques et les recommandations de quotas, mais sont rarement autorisés à donner leur opinion. Une fois que le processus d'allocation commence, avec la participation des pêcheurs, des transformateurs et

autres parties prenantes, cela devient une arène pour un rigoureux et virulent examen public. La prise de décision finale est tout à fait transparente et tout est fait pour qu'elle le soit à temps. Depuis plus de 30 ans, ce processus s'est avéré être à la fois conservateur et efficace.



CONTRÔLE
DE L'APPLICATION DE LA LOI

Les règlements de gestion des pêcheries
et les décisions de gestion ne pourraient
jamais être efficaces sans contrôle.

En Alaska, la mise en application se fait à la fois au niveau de l'état et du gouvernement fédéral. Les activités et pratiques des pêcheurs, transformateurs, pêcheurs sportifs et autres utilisateurs de la ressource sont surveillées et contrôlées de façon appropriée.

Pour les pêcheries gérées par l'état, c'est l'Alaska Département of Public Safety's Wildlife Troopers qui a la main. Par l'éducation, la présence, les gardes forestiers sont chargés de faire appliquer les réglementations qui régissent les pêcheries commerciales, la pêche sportive et l'habitat aquatique.

Pour les pêcheries qui sont gérées par le gouvernement fédéral, le bureau d'application des lois du Service National des Pêcheries Marines (NMFS OLE) a autorité précise pour faire respecter plus de 37 statuts fédéraux, aussi bien que de nombreux traités liés à la conservation et la protection des ressources marines et autres sujets du ressort de NMFS.

Les fonctionnaires du Service National des Pêcheries Marines travaillent également en étroite collaboration avec le programme des Observateurs en mer. Ces scientifiques civils sont assermentés par NMFS, employés par des entreprises privées, et placés à bord des bateaux de pêche sous mandat du Conseil de Gestion des Pêcheries du Pacifique Nord. Ces observateurs récoltent des données sur les pêcheries et rapportent à l'OLE toutes violations suspectes des règles. Environ 300 enquêtes sont menées chaque année. NMFS a le pouvoir de saisir et confisquer les bateaux de pêche, le matériel de pêche et les produits pêchés. Le bureau d'application des lois du Services National des Pêcheries Maritime travaille également avec les gardes-côtes américains pour faire appliquer les réglementations. Une des missions principales des gardes-côtes est d'éliminer les dégâts sur l'environnement et la dégradation des ressources naturelles liées au transport maritime, la pêche et la navigation de plaisance.



PROTECTION DE L'HABITAT

Les lois de protection de l'habitat des poissons datent de la création de l'état d'Alaska.

L'Alaska se trouve à des milliers de kilomètres des grandes sources de pollution industrielle. Ces distances combinées aux courants de circulation de l'air et de l'eau, permettent d'assurer que les eaux d'Alaska sont parmi les plus propres du monde.

La densité de la population est pratiquement la plus basse des Etats-Unis et inférieure à la plupart des endroits dans le monde. L'Alaska a peu d'industries lourdes et le développement d'activités telles que la production d'énergie, l'exploitation minière, la construction de routes, la coupe de bois et le traitement des eaux sont assujettis à d'innombrables règles au niveau de l'état et du gouvernement fédéral.

Le gouvernement fédéral et l'état d'Alaska travaillent ensemble pour contrôler et protéger cet environnement naturel. Les statuts de l'état de l'Alaska pour la protection de l'habitat des poissons remontent à la création de l'état et reflètent que les habitants de l'Alaska croient que les espèces de poissons et leur habitat sont un patrimoine

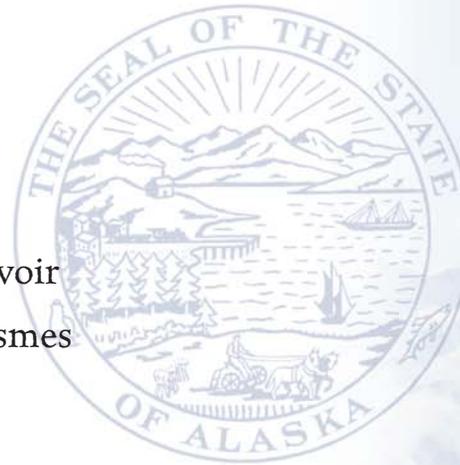
qui doit être protégé de toute perturbation ou destruction inutile ou involontaire dues aux activités de l'homme pour continuer à profiter socialement et économiquement aux générations futures.

Les habitats marins de l'Alaska sont également protégés des impacts de la pêche commerciale. Les zones d'habitats marins protégés (MPAs) sont créées pour protéger la fonction et la structure écologique, localiser des sites de contrôle pour les études scientifiques, conserver l'habitat benthique (de fond) et protéger les ressources culturelles. Plus de 40 zones marines d'habitats protégés englobent presque toutes les eaux fédérales au large de l'Alaska, outre les eaux de l'état où la pêche commerciale se déroule. Toutes ces zones d'habitats marins protégés interdisent l'utilisation de certains attirails de pêche soit sur une période saisonnière, soit toute l'année. Parmi celles-ci, 31 zones d'habitats marins protégés interdisent soit toute pêche commerciale, soit des équipements de fonds tels que les chaluts.

L'Acte des espèces en voie de disparition répertorie les otaries de Steller comme "menacées". NMFS et NPFMC ont pris des mesures pour prévenir l'interaction nocive de la pêche commerciale sur les otaries. De sévères restrictions des périodes et types de pêche qui peuvent être pratiqués près de l'habitat des otaries existent sur environ 58 000 miles nautiques de la mer de Béring, des îles aléoutiennes et du golfe d'Alaska.

RECONNAISSANCE

Le système de précaution de l'Alaska, la gestion durable des pêches répond voir même dépasse les demandes d'organismes certificateurs tiers ou d'agréments.



La démarche de l'Alaska a été validée de différentes façons. Par exemple, dans le guide des poissons de l'Aquarium de Monterey, le saumon sauvage d'Alaska est le seul à être noté " meilleur " et les 5 espèces de saumons d'Alaska figurent sur la liste des " choix intelligents " de l'association Seafood Choices Alliance. Plusieurs autres espèces apparaissent également sur ces deux listes.

La Commission de Pew Ocean, dans une revue indépendante des gestions pêcheries nationales publiée en 2003, a félicité le Conseil de Gestion des Pêcheries du Pacifique Nord (NPFMC) pour son approche conservatrice de la gestion des poissons de fonds, et en particulier l'emploi d'observateurs à bord et ses TACs modérés.

Le renouvellement en 2006 du Magnuson-Stevens Acte pour la conservation et la gestion des pêches – qui régit tous les conseils régionaux des pêches – inclut un certain nombre de dispositions calquées sur le modèle de NPFMC.

Les trois dispositions particulières provenant de NPFMC étaient :

- 1) Porter une plus grande attention à la structure des comités Scientifiques et Statistiques(SSC), et comment ces organisations sont utilisées pour l'évaluation indépendantes des quotas de pêche.
- 2) Etablir de strictes limites de pêche annuelle (" TACs durs ") dont la détermination est basée sur les meilleurs connaissances.
- 3) Accentuer la responsabilité pour la façon dont ces prises sont surveillées.

Il y a plus d'une dizaine d'années que la FAO, organisme des Nations Unies, a mis en place un code de conduite pour les pêches responsables. Ce code est reconnu au plan international comme le modèle pour une bonne gestion des pêcheries. Il est utilisé par d'autres organisations qui veulent évaluer la gestion des pêcheries. Il est intéressant de noter que l'Alaska a toujours atteint voir est allé au delà des normes et critères de la FAO.

LES FAMILLES D'ALASKA &
LES RESSOURCES DURABLES

Depuis des générations, des communautés entières ont été intimement impliquées dans la pêche et la transformation des produits d'Alaska.

La pêche n'est pas seulement une source de revenu. C'est un style de vie, un rapport avec la mer et le lien avec la culture de la pêche qui définit la communauté. Les membres des communautés savent qu'ils ne peuvent pas continuer à exister comme pêcheurs sans volonté d'aider à imposer les pratiques de gestion durable exigées par l'état. Cet engagement est l'assurance que les poissons d'Alaska continueront à être pourvus comme un choix responsable et que les Alaskans pourront continuer à goûter leur style de vie.

Des milliers de familles vivent des ressources le long de 65 000 km de côtes sinueuses et peu peuplées. La pêche et l'industrie de transformation du poisson emploient plus de personnes que toute autre industrie en Alaska.

Les entreprises familiales défient la mer pour capturer une pêche abondante. Par exemple, à Petersburg, ville du Sud Est de l'Alaska environ 470 des 3 100 résidents (15%) possèdent un permis de pêche commerciale. Tout en n'étant pas pêcheurs eux-mêmes, un plus grand nombre d'habitants dépendent de l'industrie de la pêche par les services qu'ils fournissent à la flotte. Pour certaines familles qui vivent à l'intérieur de l'Alaska, la pêche commerciale représente le revenu de l'année.

Elevés dans la tradition de la pêche et entretenant une relation intime avec la mer, les habitants de l'Alaska comprennent la nécessité de protéger et maintenir les pêcheries et l'habitat environnant pour les générations futures